

Rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales :

## Hausse des agressions envers les sapeurs-pompiers

La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France demande des mesures globales pour protéger ceux qui nous protègent !

Les chiffres 2016 de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) confirment la hausse du nombre de sapeurs-pompiers victimes d'agressions lors d'interventions. Face à cette situation inacceptable, qu'elle dénonce depuis longtemps, la FNSPF demande une réponse globale et concrète des pouvoirs publics !



### ➤ Un phénomène qui prend de l'ampleur

Les statistiques du rapport pointent une augmentation de **17,6% en 2016**. Ainsi, l'année dernière, **2280 sapeurs-pompiers** ont déclaré être victimes d'une agression contre **1939 en 2015** et **1603 en 2014**.

Au-delà des chiffres, ce qui inquiète les sapeurs-pompiers c'est la généralisation des agressions au quotidien, à travers toutes sortes de lieux géographiques et profils de populations, et lors de tous types d'interventions.

### ➤ Protéger ceux qui nous protègent

La FNSPF se félicite d'avoir été partiellement entendue avec l'adoption en février dernier, de la loi relative à la sécurité publique, [renforçant les sanctions pénales](#) contre les auteurs de dégradation des biens des sapeurs-pompiers. Mais cela ne saurait suffire.

La FNSPF souhaite que les pouvoirs publics puissent définir **un vrai cadre de réponse qui s'inscrive dans le temps**. Déjà, lors des dernières élections présidentielles, la FNSPF avait interpellé les candidats à l'élection présidentielle pour préconiser des solutions visant à apporter une réponse efficace face au phénomène :

- **L'anonymat doit être garanti aux sapeurs-pompiers qui portent plainte** après une agression, afin de les prémunir, ainsi que leurs familles, contre toute forme de représailles. Le rapport souligne en effet que **moins des 2/3 des 2280 sapeurs-pompiers ayant été agressés en 2016 ont déposé plainte**. En novembre dernier, la FNSPF a rencontré le ministre de l'Intérieur qui a fait part de son accord pour modifier sur ce point la loi. Il faut que cet engagement se

concrétise désormais rapidement !

- **Prévenir les violences** en renforçant le lien de proximité avec la population.  
C'est avant tout **informer sur le rôle et les missions des sapeurs-pompiers**. Maintenir le maillage territorial des casernes est essentiel, il est le lien entre les sapeurs-pompiers et la population. C'est aussi favoriser le volontariat (pour rappel **80%** des sapeurs-pompiers le sont) et ouvrir le recrutement à plus de diversité.  
C'est également **former** : inciter la population, notamment les jeunes, à s'engager, leur insuffler une culture de sécurité. Et, plus généralement, favoriser l'éducation citoyenne aux risques et aux gestes qui sauvent. Pour rappel la FNSPF **préconise de former 80%** de la population aux gestes qui sauvent.
- **Renforcer la coordination des secours et des forces de sécurité** au niveau de la formation comme en intervention, dans un même esprit de sécurité quotidienne et de proximité.
- **Renforcer les sanctions et surtout garantir leur application.**

La FNSPF rappelle que les sapeurs-pompiers sont avant tout des hommes et des femmes, majoritairement volontaires, qui s'engagent dans un esprit citoyen de courage et de solidarité, pour garantir la protection des populations. **Porter secours est leur mission première, les protéger est une responsabilité de la société !**

**Pour en savoir plus :**

[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

**Retrouvez le rapport en ligne sur [le site de l'ONDRP](#)**